



Compte rendu du Conseil Municipal de la commune de l'Isle en Dodon

9 mars 2018 à 20h30 CR N°2-2018

Mairie de
L'Isle-en-Dodon – 31230

L'an deux mille dix-huit, le 9 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de l'Isle-en-Dodon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François Caraoué, Maire.

Date de convocation : 2 mars 2018	Date d'affichage : 16 Mars 2018
Conseillers Municipaux : 19	Conseillers Municipaux en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 17	Nombre de conseillers votants : 19

Etaient présents :

- Mmes : Angot, Baurès, Bergouan, Carsalade, Decamps, Dufaur, Gaussens, Ibelilene, Pourcet,
- MM. : Brousse, Campguilhem, Caraoué, Caussé, Fréchou, Lasserre, Navarro, Raspaud.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme. Soldeville Maryline a donné procuration à M. Brousse Jean-Louis, M. Le Roux de Bretagne a donné procuration à Mme Carsalade Emilienne.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30.

Madame Carsalade est nommée secrétaire de séance (art L2121-15), l'assemblée **adopte les comptes rendus des deux séances précédentes.**

Monsieur le Maire demande l'accord de l'assemblée pour ajouter les éléments suivants à l'ordre du jour :

- **SDEHG : Enveloppe pour petits travaux urgents**

Les membres du Conseil donnent leur accord à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Finances : approbation des comptes de gestion (commune, transports, ZAC Ribéro), vote des comptes administratifs (commune, transports),
2. Personnel : modification de la mise à disposition de personnel à l'entreprise Les Voyages Duclos,
3. Tourisme : convention de partenariat pour l'édition d'un nouveau plan de ville, référencement du village de vacances sur des sites de réservation en ligne,
4. Mise à jour du document unique
5. Projet de maison de santé pluridisciplinaire et diagnostic
6. Questions diverses.

1. Finances

A. Approbation des comptes de gestion

Compte de gestion ZAC de Ribero

Au 31.12.2016, le budget de la ZAC faisait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 668.67 €.

Etant donné, qu'aucune activité n'a été prévue pour l'année 2017, il n'y a pas eu de budget primitif et donc pas de compte administratif.

Il est cependant nécessaire de constater que l'excédent qui figurait au compte de gestion 2016 a bien été reporté sur le compte de gestion 2017.

Cet excédent de 1 668.67 € sera reversé sur le budget général de la commune et le budget de la ZAC de Ribéro sera ainsi clôturé.

Délibération N°10 – Approbation des comptes de gestion (commune, transports, ZAC Ribéro)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les comptes de gestion 2017 concernant les budgets « Commune », « Transport » et « ZAC de Ribéro ».

Il constate que les écritures du Receveur Municipal sont conformes à sa comptabilité administrative.

Par conséquent, Monsieur le Maire, approuve les Comptes de Gestion cités ci-dessus.

B. Vote des comptes administratifs (commune, transports)

COMMUNE DE L'ISLE EN DODON

DEPENSES						
Article	Libellé	Observations	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
11	Charges à caractère Général					
60 611	Eau et Assainissement		25 088,69	21 387,86	21 000,00	20 239,02
60 612	Energie-électricité		127 017,48	120 731,80	120 000,00	115 860,06
60 621	Combustibles		21 912,75	16 859,92	18 000,00	20 259,39
60 622	Carburants		10 423,67	9 587,00	10 000,00	9 823,84
60 623	Alimentation		2 875,35	2 629,81	2 500,00	1 048,94
606 231	Alimentation (centre de Chaum)		3 868,47	484,00	2 000,00	0,00
60 631	Fournitures d'entretien		3 294,79	2 846,35	3 000,00	2 888,62
60 632	Fournitures petit équipement		6 435,67	7 037,88	6 000,00	1 627,41
60 633	Fournitures de voirie		4 431,45	1 371,43	1 500,00	617,05
606 331	Fournitures de voirie (fleurs)			1 751,65	1 800,00	1 084,37
606 332	Fournitures de voirie (lampes)			1 264,40	1 300,00	812,49
60 636	Vêtements de travail		2 584,57	3 057,85	3 000,00	2 746,21
6 064	Fournitures administratives		5 114,61	4 002,88	5 000,00	3 098,27
6 065	Livres, disques, cassettes		2 483,01	1 941,09	3 000,00	3 001,81
6 067	Fournitures scolaires	dotation scolaire	7 882,75	9 603,50	9 000,00	9 480,29
6 068	Autres matières et fournitures	dont fournitures tvx en régie	42 505,84	39 622,49	51 372,00	29 544,80
60 681	Autres matières et fournitures (piscine)			8 118,54	8 000,00	6 684,22
60 682	Autres matières et fournitures (V.V)		0,00	0,00	0,00	318,67
6 135	Locations mobilières	location copieurs	5 982,53	13 132,36	13 135,00	13 132,36
61 521	Entretien de terrains		4 805,16	4 546,54	3 000,00	3 203,91
615 211	Entretien de terrains (peinture stade)			1 733,70	1 800,00	1 284,62
615 212	Entretien de terrains (engrais stade)			2 359,11	2 500,00	2 284,20
615 221	Entretien de bâtiments publics	-	79 396,91	19 565,79	25 000,00	24 271,19

615 228	Entretien d'autres bâtiments	-		6 277,11	10 000,00	3 668,55
615 231	Entretien et réparation voirie	dés herbant	18 127,55	15 523,34	15 000,00	1 938,84
615 232	Entretien et réparation réseaux	dont CACG, Synd Elect.		14 778,47	5 000,00	4 668,93
61 551	Entretien matériel roulant		12 473,52	3 644,23	6 000,00	4 677,09
61 558	Entretien autres biens mobiliers		4 808,00	4 038,12	5 000,00	1 938,16
6 156	Maintenance		39 023,96	19 766,11	22 000,00	20 351,64
6 161	Primes d'assurances		27 732,03	28 652,19	30 000,00	26 804,37
6 182	Documentat° générale et technique		87,00	137,00	200,00	192,00
6 184	Versement organismes de formation	Format* apprenti & Cacés	264,00	4 070,00	4 000,00	3 549,00
6 188	Autres frais divers	-	18 936,23	18 364,12	18 000,00	18 466,91
61 881	Autres frais divers (piscine)	bouteilles oxygène & pharmacie		279,53	500,00	460,54
6 225	Indemnités comptables, régisseurs		361,82	1 324,59	700,00	602,45
6 226	Honoraires	Jauffret + Roux + Com enq.	2 503,14	9 242,46	9 000,00	5 271,00
6 227	Frais d'acte et de contentieux		0,00	0,00	0,00	0,00
6 231	Annonces et insertions	annonce légales	996,82	1 494,40	1 000,00	0,00
6 232	Fêtes et cérémonies	gerbe	231,48	443,58	500,00	547,55
6 236	Catalogues et imprimés	l'Islois	1 690,00	1 646,40	2 000,00	2 710,02
6 237	Publications		62,20	62,20	500,00	296,20
6 238	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00
6 247	Transports collectifs		5 239,48	1 300,20	500,00	0,00
62 471	Transports pour les écoles		0,00	5 355,84	5 500,00	4 116,75
62 472	Transports pour activités sportives		0,00	8 148,56	6 000,00	2 155,80
6 251	Voyages et déplacements		1 440,36	1 941,78	2 000,00	1 357,90
6 257	Réceptions		2 839,34	4 417,90	4 000,00	2 265,88
6 261	Frais d'affranchissement		3 486,26	2 374,15	3 000,00	2 691,44
6 262	Frais de télécommunication		19 974,94	11 065,28	12 000,00	12 858,12
6 281	Concours divers	cotisation ATD	768,92	738,20	800,00	708,76
62 876	Remb de frais à la com com	collecte déchets marché ...		2 614,00	2 800,00	2 890,25
6 288	Autres services extérieurs		2 074,00	-2 279,93	3 000,00	0,00
62 881	Autres services extérieurs : Chaum	Prestations séjour Chaum (ski, canoë ...)	4 907,50	958,00	4 000,00	0,00
63 512	Taxes foncières		23 580,00	23 631,00	24 500,00	26 828,00
63 513	Autres impôts locaux		4 525,00	4 499,00	5 000,00	4 202,68
637	Autres impôts et taxes	dont cotisat* Handicapés	3 995,00	3 844,00	4 000,00	2 942,89
			556 232,25	491 987,78	518 407,00	432 473,46

12	Charges de Personnel		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6 218	Autre personnel extérieur	personnel de la com com	5 070,00	3 143,52	22 000,00	16 243,95
6 332	Cotisations du FNAL		3 671,00	3 511,00	3 460,00	3 294,31
6 336	Cotisations Centre de Gestion		13 655,81	13 367,15	13 240,00	12 927,61
6 338	Autres impôts et taxes (autonomie)		2 205,00	2 117,00	2 070,00	2 000,48
6 411	Personnel titulaire		661 367,42	663 934,78	641 650,00	619 206,15
6 413	Personnel non titulaire		76 871,30	62 755,87	67 000,00	68 194,58
64 162	Emplois avenir		35 495,32	23 661,31	0,00	0,00
64 168	Autres emplois d'insertion	CUI	24 880,23	9 492,10	30 290,00	16 026,36
6 417	Rémunération des apprentis			4 844,48	9 600,00	9 592,32
6 451	Cotisations à l'URSSAF		128 145,00	123 962,00	123 840,00	119 974,08
6 453	Cotisations caisses de retraite		186 788,95	187 883,08	181 890,00	178 708,43
6 454	Cotisations ASSEDIC		8 370,00	5 968,00	6 530,00	5 264,58
6 455	Cotisations assurances personnel		36 167,00	28 500,00	37 000,00	35 603,00
6 457	Cotisations sociales liées aux apprentis			244,56	650,00	541,87
6 458	Cotisations autres organismes ATIAC		2 328,00	2 350,00	2 280,00	2 205,00
6 475	Médecine du travail		2 558,55	3 462,60	3 500,00	2 627,70
64 832	Fonds de compensation CPA					
			1 187 573,58	1 139 197,45	1 145 000,00	1 092 410,42

14	Atténuations de produits		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
7 391 172	Dégrèvement T.Habitation		6 431,00	659,00	3 094,00	3 094,00
739 223	Fonds péréquat° ressources communales				3 124,00	3 124,00
7 391 178	Dégrèvementsur contribution directes					
			6 431,00	659,00	6 218,00	6 218,00
65	Charges de gestion courante		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6 531	Indemnités des élus		46 403,29	48 242,32	48 000,00	48 356,56
6 533	Cotisations retraite élus		1 836,21	1 983,70	2 300,00	2 051,63
6 535	Formation des élus			361,00	500,00	488,60
6 541	Pertes sur créances irrécouvrables		0,00	0,00	1 410,00	1 406,83
6 553	Service d'incendie		41 015,91	41 426,07	41 758,00	41 757,48
65 548	Contribut° organismes regroupés	S-Gesse, SDEHG, SEM PSP	27 602,05	27 602,05	32 000,00	31 706,67
65 548	Contribut° fonctionn. SIVU enfance		88 646,00	88 646,00	0,00	0,00
6 558	Autres dépenses obligatoires	CEG, AFR, CLIS Boulogne ...	10 823,90	10 849,48	11 000,00	14 528,67
6 558	Autres dépenses obligatoires	Rev. Rythmes scolaires au SIVU	12 870,00	12 060,00	12 000,00	8 800,00
657 362	Subv. fonctionnement CCAS		95 000,00	90 000,00	65 000,00	65 000,00
65 737	Subv. fonctionnement Asso. Foncière de remembrement		1 525,00	1 525,00	1 525,00	1 525,00
6 574	Subv. Fonct. Organ. droit privé		58 125,00	57 245,00	55 000,00	54 855,44
6 574	Subv. Fonct. Organ. droit privé	Remb à OLA subv percue		7 700,00	0,00	0,00
658	Charges gestion courante	régul TVA	0,07	0,00	2,00	0,00
			383 847,43	387 640,62	270 495,00	270 476,88
66	Charges financières		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
66 111	Intérêts des emprunts		145 306,22	129 698,96	126 000,00	121 944,90
6 618	Intérêts des autres dettes			200,00	0,00	0,00
6 615	Intérêts comptes courants		350,00	0,00	0,00	70,49
			145 656,22	129 898,96	126 000,00	122 015,39
67	Charges exceptionnelles		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
673	Titres annulés ex. antérieurs	Annulation titres	3 747,72	400,00	2 000,00	140,00
6 713	Secours et dots					
6 748	Subvention à la régie des transports		15 000,00			
675	Valeurs comptables immob. cédées	écriture de cession tondeuse		25 255,92		
678	Autres charges exeptionnelles	RESERVE			50 000,00	
			18 747,72	25 655,92	52 000,00	140,00
68	Dotations aux amortissements		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6 811	Dot. Amort. Immo incorporelles	diagnostic digue	5 980,00			
			5 980,00	0,00	0,00	0,00
23	Virement section invest.				252 266,00	

TOTAL

2 304 468,20	2 175 039,73	2 370 386,00	1 923 734,15
---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

RECETTES			CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
Article	Libellé	Observations				
70	Revenus de gestion courante					
70 311	Concessions cimetièrè		3 700,00	4 000,00	4 000,00	2 200,00
70 323	Redevance occupat° domaine public	EDF + France telecom	3 222,94	3 114,66	3 200,00	3 060,94
7 083	Locations diverses	(tables, chaises, camion ...)	1 222,00	1 673,00	1 500,00	2 092,60
70 841	Mise à dispo. pers. Budgets annexes	CCAS	35 309,59	30 039,42	27 450,00	27 575,33
708 480	Mise à dispo. Pers. Com.Com 5 C				69 605,00	52 587,58
708 481	Mise à dispo. Pers. Com.Com Isle		25 262,19	27 904,59		
708 482	Mise à dispo. Pers. Sivu Enfance J.		97 096,15	70 934,63		
708 483	Mise à dispo. Pers. O.T.I.		14 237,49	14 411,58	15 325,00	15 355,53
708 484	Mise à dispo. Pers. Régie des Transports					
708 485	Mise à dispo. Pers. Verdié		30 332,69	36 341,64	36 850,00	33 181,51
708 486	Mise à dispo. Pers. Duclos			13 622,29	6 050,00	9 828,48

70 871	Remb par d'autres collectivités		4 993,17			
70 878	Remb. frais par d'autres redevables	eau, ass, fioul, copieur Sivu	12 942,28	8 234,24	8 000,00	12 482,80
7 088	Autres produits d'activités			639,75	500,00	618,21
70 881	Autres produits d'activités : piscine	Piscine	10 355,40	10 829,70	10 000,00	7 968,60
70 882	Autres produits d'activités : V.V.	V.V.....	33 541,50	29 155,35	30 000,00	28 098,30
70 883	Autres produits d'activités : Chaum	Chaum	22 781,66	10 673,00	15 000,00	9 945,00
			294 997,06	261 573,85	227 480,00	204 994,88
72	Travaux en régie		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
722	Travaux en régie		2 463,76	14 931,32	45 000,00	12 839,28
			2 463,76	14 931,32	45 000,00	12 839,28
73	Impôts et taxes	Observations	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
73 111	Contrib directes : TF & TH		945 372,00	942 836,00	706 914,00	710 701,00
73 112	Contrib directes : CVAE (cotisation sur valeur ajoutée des ent.)		37 519,00	40 611,00		
73 113	Contrib directes : taxe sur surfaces commerciales		20 630,00	20 693,00		
73 114	Contrib directes : IFER (impt forfaitaire sur les ent. de réseau)		33 914,00	40 293,00		
73 211	Attributions de compensation	(de la 5 C)			347 385,00	347 385,00
7 318	Autres impôts locaux		66,00	18 402,00		5 069,00
73 221	Versement FNGIR		75 063,00	75 063,00	75 063,00	75 063,00
73 223	Fonds péréquation		25 058,00	27 961,00	20 000,00	29 518,00
7 336	Droits de place		9 618,40	8 021,50	8 000,00	7 406,10
			1 147 240,40	1 173 880,50	1 157 362,00	1 175 142,10
74	Dotations & participations	Observations	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
7 411	DGF forfaitaire		307 767,00	253 276,00	145 145,00	145 145,00
74 121	Dotation solidarité rurale, 1er fract.		174 593,00	148 614,00	117 279,00	152 573,00
74 127	Dotation nationale de péréquation		39 656,00	35 690,00	35 294,00	32 121,00
74 718	Participation état - autres	Remb. Contrats aidés	38 025,89	24 090,08	23 000,00	28 120,10
74 748	Subventions communes	participat° écoles du canton	31 939,50	23 482,00	23 000,00	20 198,50
7 478	Autres organismes	Rythmes scolaires	7 770,00	16 885,00	8 000,00	7 680,00
7 482	Compensat° taxe addit. Drt mutata°		53 740,46	59 700,98	50 000,00	60 882,70
748 313	Dotat° compens réforme de la T.P		39 469,00	39 469,00	39 469,00	39 469,00
748 314	Dotat° unique des compens. Spéc. TP		5 805,00	4 923,00	554,00	554,00
74 833	Etat/Compens. taxe prof.		385,00	449,00	400,00	0,00
74 834	Compens. exo taxes foncières		15 033,00	13 046,00	9 411,00	10 214,00
74 835	Compens. taxe habitation		64 232,00	54 608,00	36 490,00	36 490,00
7 484	Dotation de recensement	(recensement)	4 425,00	0,00	0,00	0,00
7 485	Dotation pour titres sécurisés	(passeports & C. Identités)	5 030,00	5 030,00	8 580,00	5 030,00
7 488	Autres attributions & participations	(élections)	445,32	947,92	0,00	899,34
			788 316,17	680 210,98	496 622,00	539 376,64
75	Autres prod. gestion courante	Observations	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
752	Revenus des immeubles	Loyers	87 815,79	89 421,20	89 000,03	92 901,24
758	Produits de gestion courante	Régul TVA		0,26	0,00	0,66
			87 815,79	89 421,46	89 000,03	92 901,90
13	Atténuation de charges		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6 419	Remb. sur personnel rémunéré	Remb. Maladie	20 792,28	32 324,12	5 000,00	10 985,51
6 459	Remb. sur charges de Sécu	Remb. supplément familial	4 957,00	3 986,00	4 000,00	3 986,00
			25 749,28	36 310,12	9 000,00	14 971,51
76	Produits financiers		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
7 621	Produits immobilisat° financières		0,00	0,00	0,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières placement		5,63	4,01	0,00	5,63
			5,63	4,01	0,00	5,63
77	Produits exceptionnels	Observations	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
7 713	Libéralité reçues	Don (suite mariage)		50,00		

7 718	Autres produits except. de gestion	Vente terrain	58 103,99	114 017,23	60 000,00	0,00
7 718	Autres produits except. de gestion	Divers remboursements			0,00	1 439,32
775	Produits des cessions	Vente tondeuse Kubota		8 400,00		
7 788	Produits exceptionnels divers			0,08	0,00	120,00
7 761	Différence sur réalisations	écriture de cession tondeuse		16 855,92		
			58 103,99	139 323,23	60 000,00	1 559,32

			BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017
2	Excédent de fonctionnement reporté		479 515,20	231 623,85	285 921,97	285 921,97
	TOTAL		2 884 207,28	2 627 279,32	2 370 386,00	2 327 713,23

Fonctionnement - Vue d'ensemble

DEPENSES :

Article	Libellé
11	Charges à caractère Général
12	Charges de Personnel
14	Atténuation de produits
65	Charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotations amortissements
23	Virement section investissement
2	Déficit de fonctionnement reporté

	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
	556 232,25	491 987,78	518 407,00	432 473,46
	1 187 573,58	1 139 197,45	1 145 000,00	1 092 410,42
	6 431,00	659,00	6 218,00	6 218,00
	383 847,43	387 640,62	270 495,00	270 476,88
	145 656,22	129 898,96	126 000,00	122 015,39
	18 747,72	25 655,92	52 000,00	140,00
	5 980,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	252 266,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL :	2 304 468,20	2 175 039,73	2 370 386,00	1 923 734,15

RECETTES :

Article	Libellé
70	Revenus de gestion courante
72	Travaux en régie
73	Impôts et taxes
74	Dotations & participations
75	Autres produits de gestion courante
13	Atténuation de charges
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
2	Excédent de fonctionnement reporté

	CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
	294 997,06	261 573,85	227 480,00	204 994,88
	2 463,76	14 931,32	45 000,00	12 839,28
	1 147 240,40	1 173 880,50	1 157 362,00	1 175 142,10
	788 316,17	680 210,98	496 622,00	539 376,64
	87 815,79	89 421,46	89 000,03	92 901,90
	25 749,28	36 310,12	9 000,00	14 971,51
	5,63	4,01	0,00	5,63
	58 103,99	139 323,23	60 000,00	1 559,32
	479 515,20	231 623,85	285 921,97	285 921,97
TOTAL :	2 884 207,28	2 627 279,32	2 370 386,00	2 327 713,23

Dépenses année 2018
 Recettes année 2018
 Résultat année 2018

Dépenses fonctionnement au 31.12.2017	1 923 734,15
Recettes fonctionnement au 31.12.2017	2 041 791,26
Résultat fonctionnement de l'année 2017	118 057,11

Excédent de fonctionnement reporté (9/12)

Excédent de fonctionnement reporté	285 921,97
Résultat fonctionnement cumulé au 31.12.2017	403 979,08

Monsieur Brousse constate « en 4 ans une baisse du budget de fonctionnement de plus de 60.000 euros sur les équipements et les travaux. Autant dire que l'entretien normal des installations et des bâtiments de la ville n'est plus correctement assuré.

On constate que les droits de place sur les marchés sont passés de 10.900 € à 7.400 €. Une baisse de 32% qui correspond à une même baisse de fréquentation des marchands et des acheteurs.

Plus largement les résultats globaux des recettes de la commune sont passés en 4 années de 3.200.000 € à 2.300.000 €, soit moins 900.000 €. Les dépenses ont diminué de 300.000 €, passant de 2.260.000 € à 1.923.000 €. Les recettes relatives aux taxes locales et à la dotation d'Etat ont baissé de 230.000 € (+ 70.000 € pour les taxes et – 300.000 € pour la dotation).

Tout en considérant les économies faites et les baisses de dotation, la commune a cependant un déficit annuel de recettes de l'ordre de 370.000 €, par rapport aux résultats de 2013.

La perte sèche sur 4 années est donc de l'ordre de 1.500.000 €. Elle est directement liée à la gestion actuelle de la commune. »

Au sujet de l'entretien des bâtiments communaux, **Madame Carsalade** précise que les travaux sont réalisés dans la mesure des moyens de la commune.

Concernant la mise hors d'eau du bâtiment des abattoirs, **Monsieur le Maire** indique être en attente de réponse de la part de l'assureur. **Monsieur Campguilhem** rappelle que Groupama attend le rapport d'enquête pour agir. Il a demandé à ce que l'aggravation dû à la non couverture du bâtiment soit prise en charge par l'assurance.

Monsieur Brousse rappelle la présence de fuites dans plusieurs bâtiments municipaux et notamment dans les vestiaires ce qui représente un danger dans la mesure où l'eau s'écoule sur les fils électriques. « Il s'agit d'un problème de sécurité à résoudre ».

Madame Carsalade précise que ces fuites étaient déjà présentes lors de l'arrivée de la nouvelle municipalité en 2014. **Monsieur Brousse** affirme qu'un bureau de contrôle avait visité les tribunes et que tout était en ordre à ce moment-là.

Monsieur Campguilhem rappelle à Monsieur le Maire qu'il lui avait conseillé de faire un inventaire et un état des lieux à leur arrivée.

Monsieur Navarro apporte deux observations : il déplore que la commission des finances ne soit pas réunie et le manque d'investissement.

Il propose de ne plus facturer le droit de place aux commerçants du marché et de leur demander, en contrepartie de diminuer leurs prix de vente par exemple. Cela permettrait selon lui de redynamiser le marché.

Monsieur Campguilhem ajoute que les droits de place, que la municipalité actuelle n'a pas augmentés, sont deux fois plus onéreux que dans les villes voisines (Boulogne-sur-Gesse, Samatan).

Monsieur Lasserre précise que le marché ne manque pas de commerçants mais de fréquentation. La commission des marchés sera réunie prochainement, mais la gratuité des droits de place n'y sera pas abordée.

Madame Carsalade indique que les intérêts d'emprunts représentent 556 000 € sur quatre ans.

Monsieur Brousse constate que la municipalité actuelle n'investit plus mais conserve les mêmes charges.

Madame Carsalade rappelle qu'il est désormais interdit à la commune d'emprunter et précise que les impôts ne peuvent pas être augmentés de 20%.

Monsieur Brousse indique que ceci est faux, la commune peut toujours emprunter.

Madame Pailhas rappelle « la commune est suivie dans le cadre d'un réseau d'alerte ».

Madame Carsalade ajoute recevoir chaque année un courrier de la Préfecture indiquant que la commune avait eu trop recours à l'emprunt ces dernières années.

Monsieur Brousse précise que la Mairie de Lombez, sous tutelle pendant 10 ans, n'a pas arrêté d'investir pour autant et a transformé la ville.

Madame Carsalade déplore la charge importante de certains postes notamment le personnel, embauché par l'ancienne municipalité, qui représente 56 % du budget.

Monsieur Brousse, précise que les charges de personnels étaient alors compensées par des services qui ont été supprimés par la municipalité actuelle.

INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

Dépenses :		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
1	Déficit antérieur reporté	129 120,90	321 654,18	169 126,62	169 126,62
16	Remboursement d'emprunts	186 705,15	180 731,39	175 000,00	173 029,64
16	Remboursement d'emprunts : prêt relais	275 000,00			
165	Restitut° caution : Fortin	1 800,00		420,00	420,00
10223	Remb. TLE (trop perçu)	0,00	9 092,00	3 080,00	3 080,00
192	" +/- value" cession tondeuse	0,00	16 855,92		
2131..	Travaux en régie	2 463,76	14 931,32	45 000,00	12 839,28
20+21	Dépenses équipements RAR			3 525,00	
		55 134,91	118 973,84	285 873,00	107 972,62
20+21	Dépenses équipements (cf tableau)				
2764	Annulation loyers Malaephix	14 488,82			
	Régularisation écriture année antérieure			10 008,00	10 008,00
4581	Cours de ferme	1 389,95			
		666 103,49	662 238,65	692 032,62	476 476,16
Recettes :		CA 2015	CA 2016	BP 2017	CA 2017
1641	Emprunt	0,00	0,00	79 073,00	0,00
165	Dépôt caution : Rayssac & Maumus	1 800,00	420,00	0,00	800,00
10222	FCTVA Commune	50 509,14	8 067,10	23 000,00	23 083,24
10223	Taxe d'aménagement	48 055,74	15 394,44	15 000,00	4 161,73
1068	Affectation	99 080,90	348 354,18	166 317,62	166 317,62
13	Subvention d'équipement RAR	128 603,58	22 323,00	6 334,00	
13	Subvention d'équipement (cf tableau)			140 034,00	41 397,90
1346	Chèque part synd électricité	9 030,00			
1328	Subvention "marché de Noël"		7 200,00		
21318	Récuparat° R.G Sté H2O	0,00	42 746,33		
27638	Remb. Avance ZAC (vente terrain)	0,00	23 351,06		
21571	Sortie actif tondeuse	0,00	25 255,92		
281531	Amort dignostic digue	5 980,00			
4582	Cours de ferme	1 389,95			
	Régularisation écriture année antérieure			10 008,00	10 008,00
1	Excédent antérieur reporté				
21	Virement de la sect° fonctionnement			252 266,00	
		344 449,31	493 112,03	692 032,62	245 768,49
	Dépenses d'investissement au 31.12.2017				307 349,54
	Recettes d'investissement au 31.12.2017				245 768,49
	Déficit d'investissement année 2017				-61 581,05
	Déficit reporté				-169 126,62
	Déficit d'investissement Cumulé				-230 707,67

Restes a réaliser :

Dépenses : 0 €
Recettes : 14 572.00 € (subv. accessibilité)
Recettes : 14 135.00 € (Prêt sans intérêts
gendarmerie)
Excédent sur RAR : 28 707.00 €



Report excédent sur les R.A.R 28 707,00

Déficit cumulé au 31.12.2017	-202 000,67
après restes à réaliser	

▲ Report BP 2018 en fonctionnement =
403 979,08 – 202 000,67 = 201 978,41 €

Madame Carsalade « convient » que le report « n'est pas extraordinaire ».

Monsieur Brousse déplore que les travaux prévus et subventionnés n'aient pas été menés à bien.

Madame Carsalade explique que « le budget avait été monté avec un emprunt qu'il a été préférable de ne pas faire ». Elle précise qu'il y a désormais moins de subventions qu'auparavant.

Monsieur Brousse constate que la municipalité actuelle est la seule à se plaindre que la ville ait été transformée par les précédentes.

Madame Carsalade indique qu'il s'agit d'une « période de pause ».

Monsieur Caussé ajoute que seuls 12 800 € de travaux d'accessibilité en régie ont été réalisés sur les 45 000 € prévus. Selon lui, la commune n'a pas les moyens notamment humains de mener à bien ces travaux.

Selon **Monsieur le Maire**, certains ont fait en sorte que ces travaux ne se fassent pas.

Le compte administratif de la commune est adopté avec :

- Abstentions : 5 voix
- Contre : 0 voix
- Pour : 13 voix

Monsieur Brousse précise ne pas contester les chiffres mais le manque d'investissement.

Monsieur Navarro indique s'abstenir pour protester contre la non réunion de la commission des finances.

REGIE DES TRANSPORTS de l'Isle en Dodon

Section de fonctionnement

DEPENSES :

Article	Libellé	BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017
6063	Fournitures d'entretien & équip.	250,00	0,00	300,00	0,00
6064	Fournitures administratives	100,00	65,35	100,00	16,50
6066	Carburants	7 000,00	2 596,56	4 000,00	2 035,10
6068	Autres matières et fournitures	1 200,00	287,28	1 000,00	638,27
61551	Entretiens matériel roulant	5 000,00	1 344,91	5 000,00	108,33
61558	Entretien autres biens mobiliers (karcher)				719,84
6161	Assurance	8 000,00	1 742,59	3 000,00	1 805,16
6168	Autres assurances	900,00	931,26	1 000,00	401,14
618	Divers (dont adhésion GTP31)	500,00	792,84	500,00	157,50
6225	Indemnités au comptable	300,00	0,00	600,00	210,05
6251	Voyage et déplacements	100,00	0,00	100,00	0,00
6262	Frais de télécom	1 900,00	1 400,29	1 500,00	721,83
6288	Autres (part chauffage)	1 000,00	604,18	1 000,00	814,46
Total 011		26 250,00	9 765,26	18 100,00	7 628,18
6411	Salaires				
6451	Cotisation Urssaf	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisation retraite				
Total 012		0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges gestion courantes (régul cpte TVA)			5,00	1,52
Total 65		0,00	0,00	5,00	1,52
66111	Intérêts des emprunts	4 000,00	3 345,86	2 700,00	2 494,92
661121	Intérêts Courus Non Echus de l'exercice				1 321,89
661122	Intérêts Courus Non Echus de l'exercice N-1		-500,83		-1 706,46
Total 66		4 000,00	2 845,03	2 700,00	2 110,35
6718	Autres charges exceptionnelles (réserve)			15 551,00	
673	Titre annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	
Total 67		2 000,00	0,00	17 551,00	0,00
6811	Dotation aux amortissements, provisions	24 235,00	24 235,00	24 210,00	24 208,98
Total 68		24 235,00	24 235,00	24 210,00	24 208,98
002	Déficit reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
23	virement à la section d'investissement	9 253,00		278,00	
	Total dépenses	65 738,00	36 845,29	62 844,00	33 949,03

RECETTES :

Article	Libellé	BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017
7061	Transports voyageurs (5C, CCAS)	23 247,07	15 732,77	13 000,00	18 428,81
7067	Location véhicule sans chauffeur (Duclos)	29 856,00	30 765,09	29 856,98	29 901,45
7085	Transports : CCAS (denrées bqe alimentaire)	6 612,00	3 972,00	3 600,00	3 825,00
Total 70		59 715,07	50 469,86	46 456,98	52 155,26
758	Produits divers de gestion courante (régul TVA)				
Total 75		0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Produits exceptionnel (remb assurance)		786,00	0,00	255,33
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)		3 155,67		
775	Produits des cessions		0,83		
777	Subvention transférées au résultat	1 488,00	1 486,70	1 488,00	1 486,70
Total 77		1 488,00	5 429,20	1 488,00	1 742,03
002	Excédents antérieurs reportés	4 534,93	4 534,93	14 899,02	14 899,02
	Total Recettes	65 738,00	60 433,99	62 844,00	68 796,31
	Section de fonctionnement		Excédent année 2017 :	19 948,26	
			Report excédent antérieur :	14 899,02	
			Excédent cumulé au 31.12.2017 :	34 847,28	

Section d'investissement					
Article	Libellé	BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017
1	Déficit antérieur reporté	10 914,20	10 914,20	8 689,68	8 689,68
1391	Autres subv. équipements	1 488,00	1 486,70	1 488,00	1 486,70
16	Emprunts et dettes assimilées	32 000,00	31 437,98	23 000,00	21 518,63
Total dépenses		44 402,20	43 838,88	33 177,68	31 695,01

RECETTES :

Article	Libellé	BP 2016	CA 2016	BP 2017	CA 2017
1	Excédent antérieur reporté				
1064	Affectation : réserve règlementaire	1 291,66	1 291,66	0,83	0,83
1068	Affectation : autre réserve	9 622,54	9 622,54	8 688,85	8 688,85
28182	Amortissement des immob. Véhicules	24 130,00	24 130,00	24 130,00	24 129,98
28188	Amortissement des immob. Cric	105,00	105,00	80,00	79,00
21	Virement de la section de fonctionnement	9 253,00		278,00	
Total recettes		44 402,20	35 149,20	33 177,68	32 898,66
		section	Excédent année 2017 :	9 893,33	
		d'investissement	Report déficit antérieur :	-8 689,68	
			Excédent cumulé au 31.12.2017 :	1 203,65	

Le compte administratif de la Régie des Transports est adopté avec :

- Abstentions : 4 voix
- Contre : 0 voix
- Pour : 14 voix

2. Personnel

Délibération N°11 – Modification de la mise à disposition de personnel à l'entreprise Les Voyages Duclos

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que trois agents municipaux sont mis à disposition auprès de l'Entreprise Les Voyages Duclos. La convention afférente avait été établie pour une durée de trois ans soit du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2019. Compte tenu de la demande de l'Entreprise Les Voyages Duclos, Monsieur le Maire propose de diminuer les heures de mises à disposition par avenant à compter du 1^{er} avril 2018. La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion est saisie pour avis.

Modification de la convention par avenant comme suit :

- Madame Lucette PARONETTO sera mise à disposition 3,5 heures hebdomadaires en période scolaire au lieu de 7 heures,
- Monsieur Guy DASTE sera mis à disposition en fonction du besoin au lieu de 80 heures par mois
- Monsieur Michel SOUVERVILLE sera mis à disposition en fonction du besoin au lieu de 12 heures par mois.

Après en avoir délibéré, les membres de l'assemblée acceptent la proposition à l'unanimité et confient à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires et lui donne délégation pour signer les documents et convention correspondants.

3. Tourisme

Délibération N°12 – Convention de partenariat pour l'édition d'un nouveau plan de ville

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le plan de la ville mis à disposition des visiteurs est obsolète. La société Bucerep a été contactée pour concevoir et réaliser ce nouveau document. Le financement se fera grâce à l'insertion publicitaire des commerçants, artisans du territoire qui souhaitent faire la promotion de leur activité.

Une convention doit être signée entre la société et la municipalité définissant les conditions de partenariat.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces dispositions à l'unanimité et confie à Monsieur Le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires.

Délibération N°13 – Référencement du village de vacances sur des sites de réservation en ligne

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, pour obtenir un meilleur remplissage du village de vacances Le Plech en haute saison et afin d'optimiser au mieux la moyenne saison, il est nécessaire de commercialiser les pavillons sur internet.

Internet permet une plus grande visibilité, les réservations se font de plus en plus par ce biais, l'outil est donc devenu incontournable.

Des contrats devront être signés avec différents sites spécialisés dans la commercialisation de location de vacances, (ex : booking.com, campings.com ou autres à définir)

Les contrats définissent les conditions de partenariat, en particulier la commission retenue sur chaque réservation faite sur les sites.

Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces dispositions à l'unanimité et confie à Monsieur Le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux formalités administratives nécessaires.

Madame Dufaur interpelle l'assemblée quant au coût important des commissions demandées dans le cadre de ces référencements.

Madame Carsalade précise qu'il est nécessaire d'y avoir recours compte tenu de la faible fréquentation du mois de juillet et hors saison.

4. Mise à jour du document unique

Délibération N°14 – Convention d'adhésion au service de prévention et conditions de travail

Le Maire informe que la commune, conformément à la réglementation est tenue d'assurer et de maintenir pour ses personnels des conditions de travail garantissant leur sécurité et leur santé.

Pour ce faire, la première démarche mise en œuvre en 2010 consistait à l'évaluation des risques avec la mise en place du Document Unique. Aujourd'hui il convient de mettre à jour le Document Unique.

M. le Maire propose que le Centre de Gestion assure les prestations d'accompagnement. Le coût forfaitaire de cette prestation est de 250 € la ½ journée d'intervention.

Le temps nécessaire pour l'accompagnement des Agents de Prévention a été estimé par le centre de gestion à 2 jours in situ et 1 jour de préparation et reprise des documents sur la dernière version du logiciel Document Unique (DU).

Les membres de l'assemblée acceptent l'ensemble des propositions à l'unanimité et confient à Monsieur le Maire ou à son délégué le soin de procéder aux les formalités administratives nécessaires ils lui donnent délégation pour signer les documents correspondants.

5. SDEGH

Délibération N°15 - Enveloppe pour petits travaux urgents

Le Maire informe le conseil municipal qu'afin de pouvoir réaliser sous les meilleurs délais des petits travaux inopinés relevant de la compétence du SDEHG, il est proposé de voter une enveloppe annuelle financière prévisionnelle de **10 000 € maximum de participation communale.**

Les règles habituelles de gestion et de participation financière du SDEHG resteront applicables, notamment l'inscription aux programmes de travaux du SDEHG pour les opérations concernées.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Décide de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres dans la limite de 10 000 € ;**
- **Charge Monsieur le Maire :**
 - **d'adresser par écrit au Président du SDEHG les demandes de travaux correspondantes ;**
 - **de valider les études détaillées transmises par le SDEHG ;**
 - **de valider la participation de la commune ;**
 - **d'assurer le suivi des participations communales engagées.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux travaux correspondants.**
- **Précise que chaque fois qu'un projet nécessitera la création d'un nouveau point de comptage, il appartiendra à la commune de conclure un contrat de fourniture d'électricité.**

6. Projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire

Madame Bergouan interpelle Monsieur le Maire quant aux rumeurs d'organisation d'une réunion au sujet de la création d'une maison de santé pluridisciplinaire avec des professionnels de santé. Elle déplore que les infirmières du centre de soins n'aient pas été conviées. En effet, plusieurs d'entre elles sont intéressées par le projet.

Monsieur le Maire précise qu'un courrier a bien été adressé au centre de soins et regrette que l'information n'ait pas été transmise par la Présidente.

Madame Brousse, préparatrice en pharmacie, précise que le courrier adressé aux pharmaciennes n'a pas non plus été transmis aux employées.

Monsieur Brousse constate que l'opposition n'a pas été invitée à participer à cette réunion et demande copie du courrier signé de trois médecins présenté au vidéoprojecteur à l'occasion du dernier conseil municipal.

Monsieur le Maire précise que seuls les élus de la commission chargée du projet étaient présents et confirme que le courrier sera communiqué.

Madame Bergouan demande à ce que le compte-rendu de la réunion soit transmis aux conseillers, **Monsieur Caussé** s'interroge sur le nombre de médecins présents.

Monsieur Raspaud explique, le véritable problème est de savoir « si tout le monde veut des médecins à L'Isle-en-Dodon ». Il précise qu'une association doit être créée pour mener à bien le projet. Trois médecins s'étaient excusés et n'étaient donc pas présents à la réunion. Il indique vouloir « relever le défi » de régler ce problème de santé publique et souhaite un consensus.

Monsieur Brousse approuve la création d'une association mais n'est pas d'accord avec le bâtiment choisi. Il suggère de laisser à l'association le soin de choisir le lieu de création de la maison de santé pluridisciplinaire. Il rappelle que l'immeuble proposé par la majorité est situé en zone inondable. « Le plan de prévention des risques inondations interdit la construction dans cette zone sauf si élévation du plancher de 1,60 ou 1,70 mètre. »

Monsieur Caussé indique que la non possibilité d'extension constitue un « bémol ».

Monsieur Raspaud précise qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de médecin maître de stage à L'Isle-en-Dodon. Il est donc possible que le projet soit refusé par l'ARS. Il indique que les médecins porteront eux-mêmes la responsabilité d'un éventuel non aboutissement du projet.

Mesdames Angot et Dufaur s'étonnent d'une telle réaction de la part des médecins.

Monsieur Caraoué indique que « deux voire trois » médecins se sont engagés sur le projet.

Monsieur Brousse s'interroge sur le financement par l'ARS et les services de l'Etat de travaux sur un bâtiment situé en zone à risques. Il votera donc « contre le bâtiment ».

Délibération N°16 – Projet de création d'une maison de santé pluridisciplinaire

M. le Maire propose à l'assemblée de créer une Maison de Santé Pluridisciplinaire(MSP) afin de favoriser l'offre de soins sur la commune et ainsi d'éviter la désertification médicale. Cette structure sera située dans les locaux occupés par le CCAS, 4 rue Marcadieu cadastrés AO 584 d'une surface de 430 m². Ce bâtiment est estimé à 150 000€/HT par les services de l'Etat (Avis Domaine du 25/11/2016). Il indique qu'une ébauche d'aménagement de l'espace est proposée par la SELARL JB Roux.

Le coût des travaux liés à la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire est de l'ordre de 500 000 € HT sous réserve de validations techniques. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de solliciter l'Etat (DETR), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la MSA, le fond de concours de la 5C, en vue de la réalisation de ce projet.

Il est donc proposé à l'assemblée d'approuver d'une part le projet de création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire(MSP), sise 4 rue Marcadieu. D'autre part de valider le programme de travaux qui consiste à aménager le bâtiment communal.

Après délibération, le conseil municipal, avec 15 voix pour et 4 abstentions :

- **APPROUVE la création de la Maison de santé sise 4 rue Marcadieu**
- **APPROUVE le programme prévisionnel de travaux pour un montant de 500 000 € HT.**
- **AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération y compris le permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.**
- **AUTORISE le Maire à solliciter les demandes de financements aussi larges que possible auprès de l'Etat (DETR), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la MSA, le fonds de concours de la 5C.**

Délibération N°17 – Diagnostic

M. le Maire propose à l'assemblée de créer une Maison de Santé Pluridisciplinaire(MSP) afin de favoriser l'offre de soins sur la commune et ainsi d'éviter la désertification médicale. Cette structure sera située dans les locaux occupés par le CCAS, 4 rue Mercadieu cadastrés AO 584 d'une surface de 430 m². L'obtention des financements du projet (investissement : réalisation des travaux ; et soutien au fonctionnement, aide à l'amorçage) est soumise à la réalisation d'une étude de faisabilité. Trois cabinets conseil ont été sollicités. Le devis des prestations doit répondre à l'exécution de la mission suivante décomposée en 3 étapes :

- 1) Diagnostic, concertation et structuration d'une association de « préfiguration » de la maison de santé :
- 2) Projet de santé :
- 3) Rapport de synthèse immobilier, juridique et financier

PROPOSITIONS :

- Cabinet CETIR pour un montant de 13 950€/HT soit 16 740€/TTC.
- Cabinet A Ravaelo de Tovar pour un montant de 16 500€/HT soit 19 800€/TTC.
- Cabinet Conseil RF pour un montant de 19 500€/HT soit 23 400€/TTC.

Après discussion ; la proposition du Cabinet CETIR la moins disante à prestation égale est retenue.

Le fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) et le fonds de concours de la 5C seront sollicités.

Le Conseil Municipal avec 16 voix pour et 3 abstentions:

- **APPROUVE la réalisation du diagnostic par le Cabinet CETIR pour un montant de 13 950€/HT soit 16 740€/TTC.**
- **AUTORISE le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du diagnostic et à signer les documents correspondants.**
- **AUTORISE le Maire à solliciter les demandes de financements les plus élevées possibles auprès du FNADT et de la 5C.**
- **PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2018.**

Monsieur Lasserre demande si une étude comparative des trois cabinets a été menée.

Madame Dufaur précise « le moins cher n'est pas forcément le meilleur ».

7. Questions diverses

- **Information élections législatives :**

Afin de faciliter le déroulement des opérations de vote, il a été décidé de rééquilibrer la répartition de la population au sein des bureaux.

Un peu plus de 200 personnes ont été informées par courrier du changement de leur lieu de vote et ont récemment reçu leur nouvelle carte d'électeur.

Pour information, le bureau n°1 regroupe désormais 690 électeurs et 666 pour le second bureau.

- **Mme Bergouan** précise que le Maire de Godega di Sant Urbano sera présent pour la Foire du Printemps et de la Gastronomie. Un stand de vente de produits italiens sera mis en place pour l'occasion.

- **Monsieur Navarro** indique avoir écrit à Monsieur le Maire au sujet de l'estafette. Il demande réponse.

Monsieur le Maire répond qu'il ne rachètera pas le véhicule mais précise qu'il « accepte les dons ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.